

Séance du 1^{er} avril 2015

L'an deux mil quinze, le premier avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie suivant convocation du 25 mars 2015.
Etaient présents : M. MADONNA, Mme CAMIER, M. GUÉROULT, M. VERSAVEL, M. DESMARAIS, M. DERRIEN, Mme BRÉANT
Mme VIÉNOT de VAUBLANC, Mme SWERTVAEGER, Mme AVENEL
Mme CORADELLO formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Mme DUPONT, M. QUESNEY, M. MÉNARD, Mme QUESNE
Mme DUPONT donne pouvoir à M. GUÉROULT,
M. MÉNARD donne pouvoir à M. DERRIEN,
M. QUESNEY donne pouvoir à Mme AVENEL.

Mme VIÉNOT de VAUBLANC a été nommée secrétaire de séance.

M. MADONNA déclare la séance ouverte à vingt heures trente. Réunion préparatoire de la réunion du conseil du 15 avril 2015 pour le vote du budget.

Demande de subventions Concernant le Football Club du Roumois nous avons voté une subvention pour 8 enfants de la commune et finalement il n'y en que 6. La subvention est réduite de 20 €.
Concernant le Badminton du Roumois la subvention est augmentée de 40 € car il y a 8 enfants au lieu de 4.
L'association Espère médecine scolaire demande une subvention de 0,50 € par enfant soit une subvention de 56 €.
Seront également versées les subventions 2014 qui avaient été votées.
Il sera demandé dans le courrier d'accompagnement des versements que les prochaines demandes arrivent avant le 31 janvier pour l'année 2016.
Une demande de participation aux voyages scolaires du lycée Prévert a été demandée par deux familles. La commune aide les voyages jusqu'à la 3^e et pas au-delà.
Les pompiers dont la subvention a déjà été votée, ont déposé leur demande accompagnée des pièces justificatives.

Devis d'aménagement sur différents bâtiments communaux

Une somme de 10000 € est prévue au budget concernant les travaux. Il faudrait définir les priorités sur les différents travaux. M. Derrien fait remarquer qu'il faudrait que nous ayons les devis lors des conseils municipaux pour passer au vote.
Les devis connus sont : 3000 € sur la bouche à incendie, 841 € de friteuse,... les investissements prévus dans le budget sont détaillés.
Le conseil discute des travaux de voirie. Mme Bréant demande que le conseil

s'arrête et se pose pour que nous regardions ensemble un vrai projet de commune, regarder ce que l'on veut faire dans chaque domaine et définir des priorités. Unaniment il est décidé d'essayer de travailler différemment.

Conclusion par M. Madonna, nous avons des devis qui permettent d'estimer l'enveloppe pour 2015. Il faudra qu'on travaille ensemble sur des choix fermes et définitifs en cours d'année. M. Madonna propose de faire travailler la commission travaux. Il est demandé que les devis qui sont votés soient signés le lendemain pour qu'ils soient définitifs et qu'on ne revienne pas dessus. La prochaine réunion de travaux est fixée le 8 avril 2015 à 19h00.

M. Derrien explique que les déchets verts devront être déposés pour ce qui est des branchages à Bourg Achard à la Communauté de Communes du Roumois Nord. Pour les tontes, M. Derrien propose que les habitants déposent l'ensemble chez M. Dezellus pour son méthaniseur plutôt que de le porter à Bourg Achard. Mme Viénot de Vaublanc demande qu'il nous fasse un courrier sur son engagement et qu'on fasse une convention entre la commune et M. Dezellus, pour que son engagement soit ferme. M. Derrien demande qu'un article soit fait dans le journal pour informer les habitants en attendant qu'un flyer soit distribué dans les boîtes aux lettres.

Délibérations travaux SIEGE

Présentation par Mme Viénot de Vaublanc des dispositions concernant les propositions de conventions Orange pour les travaux de fourreaux de fibre (numérique). Il est décidé à l'unanimité de prendre la convention orange qui nous rend locataire du fourreau. La commune devra payer un loyer quand la fibre sera installée et orange doit entretenir.

Questions diverses

Délibération pour le logement de l'école. Le montant du loyer du petit logement école sera augmenté de 1,07 % environ, selon l'indice de construction.

Commission Communale des Impôts Directs : ont été désignés titulaires Monique Gaillard suppléant Christine Grandou, Nicole Bréval suppléant Christiane Leguen, Jacky Dupont suppléant Dominique Douyère, Sylviane Brunel suppléant Karine Hébert, Philippe Sangent suppléant Nicole Viel, François Le Bailleur suppléant Denis Bélier.

La réunion doit avoir lieu avant le 15 avril, le document doit être définitif au centre des finances publiques. Il nous appartient de former les membres de la commission. M. Madonna et Mme Viénot de Vaublanc prennent rendez-vous avec le responsable du centre des finances publiques. La réunion aura lieu le 9 avril 2015 à 18h00 titulaires et suppléants seront invités.

CCAS : le budget du CCAS sera voté par ces membres le 9 avril 2015 à 18h30 (petite salle des fêtes).

Présentation des taux des impôts directs : Mme Viénot de Vaublanc explique au public la baisse des dotations de l'Etat, notamment de la DGF de 30 % sur 3 années soit 45000 € pour Hauville.

Il est donc proposé par Mme Dorange, trésorière, une augmentation des impôts locaux, et elle a présenté deux simulations. L'augmentation ne couvrira pas, loin de là, le déficit d'investissement. Le maximum d'augmentation pour les habitants sera de 3 à 5 €.

Une bonne nouvelle : la commune a un budget assainissement qui est largement abondé. Mme Dorange nous suggère d'imputer sur ce budget la côte part des employés communaux sur la lagune. Il est proposé 7500 € sur 2014 et 2015, comprenant le temps d'entretien courant et les visites avec M Eloi, le travail administratif de Mme Allain, ainsi que le broyage et le nettoyage du terrain une fois l'an.

Est-il raisonnable d'envisager une vente d'herbe sur le terrain de sport et les terrains autour du grand Nord ? Sur les terrains du Grand Nord il faut prévoir un bail de 9 ans ou de semer de l'herbe pour faire une vente d'herbe. Il y aurait une vente d'herbe sur le terrain jouxtant le terrain de jeu (baisse de prix à prévoir compte tenu de l'activité qui a eu lieu en mars). La commission aménagement du territoire en parle le 8 avril 2015.

Une visite d'un pompier dans le cadre de la commission de sécurité inopiné a eu lieu à la salle des fêtes. La personne qui s'est occupée du rapport n'est pas la même que la dernière fois. Une entreprise agréée doit faire les travaux pour lui et il n'a pas voulu se positionner sur les travaux à réaliser. Il est demandé de recontacter la commission de sécurité pour avoir sa position.

Le repas des aînés aura lieu le jeudi de l'ascension : 4 devis pour les traiteurs sur 3 plats - 25,50 € « Rendez-vous des chasseurs », - 25 € M. Laize, la prestation est connue sur ces deux fournisseurs, M. Fortin est à 21 €, « L'écurie » est à 29 €. S'ajoute l'animation : « Les Zinzins » de Fanny et Antoine pour 670 € avec une participation pour l'animation du comité des fêtes de 300 €. Concernant l'animation : 3 abstentions, 12 voix. Concernant le traiteur M. Laize : 13 voix, 2 abstentions.

M. Mazier est venu ce soir à la réunion de conseil. Mme Avenel et Mme Camier l'ont rencontré. Il demande la location de la salle des fêtes pour organiser en semaine des thés dansants et donner des cours pour les enfants (7 mai et 5 juin). Une proposition lui sera faite en fonction du coût des charges. L'unanimité du conseil est pour cette proposition.

Subvention des parents d'élèves. Mme Coradello fait valoir que la subvention à l'association aux parents d'élèves a baissé. M. Derrien explique qu'il reversera 400 € en sus des 1100 €. Cela a été prévu par le vote du conseil municipal. M. Madonna propose qu'il soit fait un courrier pour expliquer.

Mme Bréant demande qu'on revoie la façon de travailler pour trouver la fuite d'eau. Elle propose qu'on s'y mette à plusieurs pour trouver cette fuite d'eau. Le syndicat d'eau a constaté une perte de 4m³ par jour. M Derrien a proposé de mettre des vannes pour isoler chaque bâtiment.

M Guérout demande si le piège à pigeons marche. M. Madonna dit que les cages sont en place et qu'on a pris quelques pigeons mais très peu. Mme Douyère a accepté qu'on aille dans ses bâtiments pour que les pigeons soient piégés.

Mme Avenel explique le mercredi midi pour la garderie, Mme Sandrine Martin prendra la garderie pour diminuer le coût (actuellement en déficit). Un sondage sera fait pour la rentrée prochaine.

